

Un complexe sportif au Lambermont ?

■ Le centre s'érigera sur le terrain vague de l'ancien hôpital Paul Brien, à front du boulevard. ■ Il fait 25.000 m² et comprend aussi 120 logements.

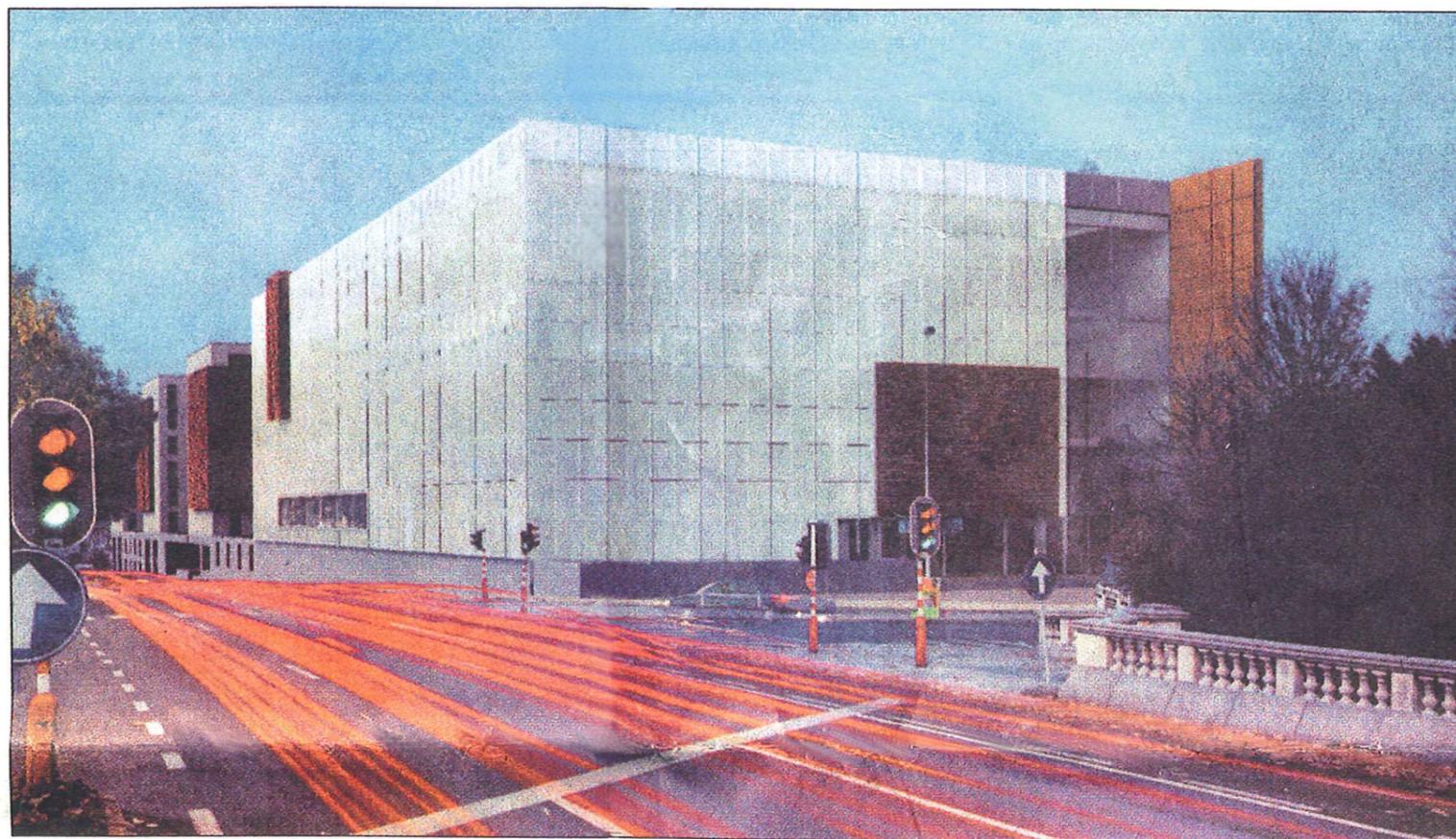
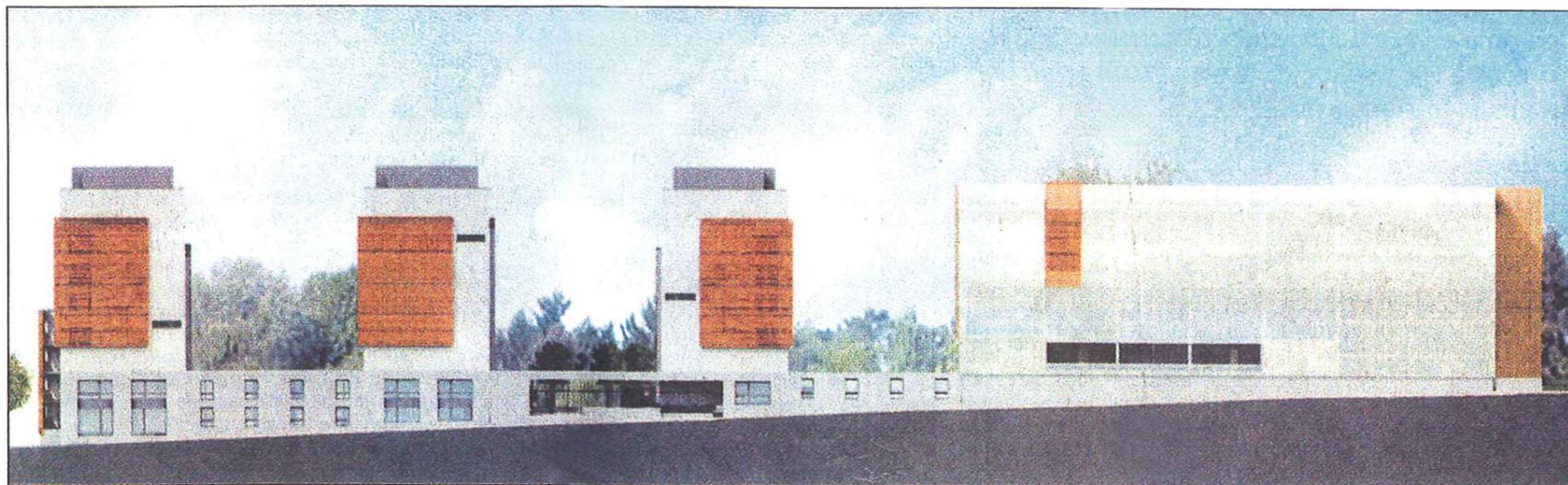
FRANÇOIS ROBERT

C'est une pièce maîtresse de la future politique sportive schaarbeekoise qui va sans doute se construire au boulevard Lambermont. Cette semaine, le promoteur VOP dépose à la commune une demande de permis d'urbanisme d'un complexe sportif mixte (privé - public). Le site choisi n'est autre que le lieu où s'élevait, dix ans plus tôt, l'hôpital Paul Brien, en bordure du boulevard.

Le projet est de grande ampleur. Dessiné par l'association momentanée des bureaux d'architecture Ma2 & 3A, il se décline en un complexe de 25.000 m² composé de quatre bâtiments dont trois (12.600 m² au total) sont dévolus au logement.

Il y a trois ans, l'ex-échevin des sports Michel De Herde promettait un centre sportif en lieu et place de l'ancien hôpital. Vu l'impécuniosité de la commune, il s'est tourné vers le privé. Il a lancé un appel d'offres et en a reçu une, celle de VOP. Le groupe a racheté le site à la commune afin d'y construire un centre sportif privé, qui inclut une vaste salle polyvalente (2.400 m²) à disposition de la commune. Fait rare, la rentabilité du projet est assurée par du logement moyen plutôt que des bureaux.

C'est ce projet à l'architecture résolument contemporaine qui sera déposé cette semaine à la commune. Il n'est pas sans rappeler le théâtre de la Balsamine (même architecte Ma2). Il exploite bien le site assez petit (9.000 m² au sol) mais très bien situé. Le centre sportif sera un parallépipède translucide (un verre laiteux) sobre à l'extérieur.



Il sera posé sur un socle commun aux barres de logement, voué à abriter des professions libérales et médicales. Très visible, il s'enfoncera dans le sol. La

partie supérieure sera dévolue à la salle polyvalente (minifoot, basket, volley, gym) pouvant accueillir 500 personnes. Les étages inférieurs et le sous-sol se-

ront privés : salles de badminton, fitness, centre de bien-être, danse, cafétéria... et une piscine. Cette dernière a fait couler beaucoup d'eau sous les ponts,

certain craignant qu'elle ne remplace le bassin du Neptunium. Mais, pour l'heure, la piscine du Lambermont sera exclusivement privée (elle n'a en outre nulle-

ment la taille d'un bassin olympique). Le parking du complexe est encore à aménager. Il devrait être partagé avec les Syndicats chrétiens (qui occupent l'ex-nou-

vel hôpital Paul Brien transformé en bureaux voisins). Mais ce partage (le parking sera utilisé en journée par le syndicat et par le centre sportif en soirée) doit encore être formalisé.

Derrière le complexe sportif, à front du boulevard, les trois barres parallèles de logements (7 niveaux maximum aux gabarits s'alignant sur la hauteur des immeubles voisins) qui s'enfoncent à l'intérieur de l'îlot. Larges de 12 mètres seulement et orientées est-ouest, elles recevront toute la lumière voulue. Elles abriteront 120 appartements (de 60 à 150 m²) donnant à l'arrière et sur les côtés sur un jardin. Quelque 90 emplacements de parking seront construits en sous-sol.

Ce projet à l'architecture contemporaine rappelle le théâtre de la Balsamine

Si le projet passe en concertation, une page d'histoire récente peu glorieuse de Schaerbeek sera définitivement tournée. Dans les années 1980, Roger Nols, rêvant de grandeur, décida de construire un nouvel hôpital (en forme de croix, il évoquait un petit Berlaymont) donnant sur la chaussée de Haecht, et ordonna l'abandon de l'hôpital Paul Brien (tout proche) à front de boulevard Lambermont. La construction fut bientôt stoppée faute de crédits. Le successeur de Roger Nols, le bourgmestre Francis Duriau, aidé de son échevin de l'urbanisme Bernard Clérifayt (l'actuel mayor), mirent de l'ordre dans la politique immobilière communale : l'hôpital démenagea à la Cerisaie (en contrebas de l'îlot), l'ex-nouvel hôpital fut converti en bureaux et l'on entreprit la démolition de l'ex-clinique dont les ruines servaient à des usages bien peu médicaux.

Restait à trouver une nouvelle affectation au site abandonné. L'idée d'y mettre un complexe sportif a vite fait son chemin d'autant que celui de l'avenue du Suffrage Universel ne répond plus du tout à la demande. ●

En haut, l'ensemble des quatre bâtiments (à gauche, les trois barres de logement). En bas, une vue prise du boulevard montrant le complexe sportif.